

les ministres des pays membres de l'OCDE ont adopté une Déclaration sur les flux transfrontières de données, rédigée par le Groupe de travail sur les flux transfrontières de données de la Commission de la politique de l'information, de l'informatique et des communications de l'OCDE, qui était également présidée par le Canada. Le Canada a participé de façon active à tous les aspects des travaux de la Commission, qui est chargée d'évaluer l'importance économique et commerciale des questions techniques et des questions de politiques dans les industries en croissance rapide qui produisent et utilisent l'information, l'informatique et les communications.

Relations scientifiques et technologiques

Conformément à certaines décisions antérieures, prises dans le but d'encourager de façon plus soutenue le recours à des efforts de coopération internationale soigneusement choisis dans les domaines de la science et de la technologie, le Canada a pris certaines initiatives et a réagi à celles qu'ont prises de nombreux pays dans plusieurs secteurs, afin de répondre davantage à ses objectifs de développement économique. Le début de 1986 a marqué la fin des négociations en vue de la signature d'un Accord de coopération en matière de sciences et de technologie avec le Japon, après quelque dix années de collaboration de plus en plus active et fructueuse entre nos deux pays. Les relations scientifiques et technologiques avec la Chine et la Corée se sont intensifiées. Le chef de la Commission d'État pour la science et la technologie de la Chine a effectué une visite au Canada. La collaboration en matière de sciences et de technologie s'est activement poursuivie avec le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne de l'Ouest (l'un des pays avec lesquels le Canada entretient une collaboration des plus étroites et des plus fructueuses). L'étude des possibilités de travaux entrepris conjointement avec plusieurs autres pays s'est poursuivie, en particulier avec la Norvège, qui partage de nombreuses caractéristiques avec le Canada, notamment dans les domaines de la recherche se rapportant à l'exploitation forestière, aux pêches et aux problèmes de l'Arctique (des régions froides). Comme l'on pouvait s'y attendre, la collaboration avec les États-Unis est intense et se poursuit en grande partie en dehors des relations gouvernementales officielles. Il convient enfin de noter le Programme de sondage des fonds marins, projet multinational de recherche auquel le Canada et d'autres pays participent avec les États-Unis.

Toutes ces relations démontrent le caractère de plus en plus international de la science et de la technologie; la collaboration internationale est, même pour les pays les plus riches, essentielle à la saine évolution des connaissances scientifiques et des compétences technologiques.

Politique scientifique et technologique

L'importance économique de la science et de la technologie, ainsi que leur caractère international, débouchent naturellement sur diverses questions de politiques, tant nationales avec des ramifications internationales, qu'internationales avec des retombées nationales. Il peut s'agir de questions liées au commerce, qui peuvent influencer sur l'échange de technologie, de l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de sciences et de technologie, ou encore de questions de propriété intellectuelle. Durant l'année 1985-1986, le Ministère a travaillé en

étroite collaboration avec le Ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie (MEST) afin d'élaborer une stratégie en matière de sciences et de technologie dans un contexte international, et a commencé à étudier les aspects de la politique commerciale liés à la technologie. Le Canada a pris une part active aux travaux de nombreux organes des Nations Unies qui s'occupent des divers aspects de la science et de la technologie, tant en ce qui concerne la défense des intérêts économiques du Canada, que la promotion de l'utilisation plus efficace de la science et de la technologie pour contribuer à résoudre les problèmes dans les pays en développement. À l'OCDE, le Comité de la politique scientifique et technologique a continué de mener son action sur plusieurs fronts. Il convient en particulier de noter les travaux que ce comité a accompli sur la sécurité et les règlements en matière de biotechnologie.

Il ne s'agit là que de quelques exemples des nombreuses activités que le Ministère poursuit dans le domaine de plus en plus important de la technologie et de la science, et dont le but premier est de rendre le Canada plus concurrentiel sur les marchés internationaux.

Développement des investissements

En vertu du mandat qui lui a été confié de commercialiser les produits canadiens à l'étranger, le Ministère est le principal responsable de la promotion des investissements étrangers au Canada. Par l'intermédiaire de la Direction du développement de l'investissement, il a travaillé en étroite collaboration avec Investissement Canada, le ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR), Emploi et Immigration Canada (EIC) et d'autres ministères fédéraux, à la mise au point et à l'administration d'un important programme de développement des investissements dans ses missions à l'étranger. Le programme a exigé la tenue de consultations importantes avec les gouvernements provinciaux et le secteur privé.

En 1985-1986, le programme de développement des investissements a donné lieu à une importante campagne de publicité à l'étranger. Cette campagne, qui mettait en valeur l'amélioration du climat des investissements au Canada, les services d'Investissement Canada et de ses partenaires fédéraux, ainsi que les avantages comparatifs de notre pays en matière d'énergie, de technologie, de transports et de communications, a été menée dans des revues commerciales de prestige aux États-Unis, en Europe et en Asie. En outre, plus de 170 activités de promotion, dont des missions ministérielles, des séminaires, des campagnes par correspondance et la fourniture de conseils à des entrepreneurs susceptibles d'être candidats à l'immigration, ont été organisées dans quelque 45 missions à l'étranger. Le Ministère est également chargé de donner suite à la décision du gouvernement d'engager six conseillers du secteur privé en matière d'investissement et de les affecter dans des missions clés à l'étranger, afin d'aider à promouvoir les investissements étrangers au Canada. Il y a maintenant des conseillers à Londres, à Bonn, à Tokyo et à Paris. Deux autres devraient être affectés bientôt à Los Angeles et à New York.

Les activités de promotion organisées à l'étranger dans le cadre du programme de développement des investissements de 1986-1987, seront nettement plus axées sur les différents secteurs qu'elles ne l'ont été en 1985-1986, cela grâce à l'effort concerté du Ministère et du MEIR.